

RENAULT

SCAN ON

CERTIFICAT DE CONFORMITE VEHICULES COMPLETS M1

Je soussigné, **Hubertus BELLONI**

certifie par la présente que le véhicule :

0.1. Marque :RENAULT
0.2. Type :AH
Variante :AHB
Version :AHB115
0.2.1. Descriptions commerciales :TWINGO
0.4. Catégorie du véhicule :M1

0.5. Nom et adresse du constructeur :Renault s.a.s.
13-15 Quai Alphonse Le Gallo
92100 Boulogne-Billancourt
France

0.6. Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires :
Plaque constructeur au bas du pied milieu droit

Emplacement du numéro d'identification du véhicule :
Marquage à froid sur la traverse de siège avant droit

0.9. Nom et adresse du mandataire du constructeur:-
(1e cas échéant)

0.10. Numéro d'identification du véhicule :VF1AHB11552201465
est conforme à tous égards au type complet décrit dans
La réception :e2*2007/46*0457*02
Délivrée le :27/10/2014

Le véhicule peut être immatriculé à titre permanent dans les Etats membres dans lesquels la conduite est à et qui utilisent les unités :Droite
:Métriques

pour l'indicateur de vitesse

Guyancourt 17/12/2014
H. BELLONI
Chef du service 'Homologation Officielle'

49. Emissions de CO2 /consommation de carburant:

consommation d'énergie électrique

1. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs

| Essence / Diesel | Emissions de CO2 | Consommation |
|------------------------------|------------------|--------------|
| Conditions urbaines : | 113 g/km | 5.0 l/100km |
| Conditions extra-urbaines : | 85 g/km | 3.7 l/100km |
| Conditions mixtes : | 95 g/km | 4.2 l/100km |
| Pondéré, conditions mixtes : | | |

| GPL/GN/Ethanol | Emissions de CO2 | Consommation |
|------------------------------|------------------|--------------|
| Conditions urbaines: | | |
| Conditions extra-urbaines : | | |
| Conditions mixtes : | | |
| Pondéré, conditions mixtes : | | |

2. Véhicules électriques purs et véhicules hybrides chargeables de l'extérieur

Consommation d'énergie électrique

(pondérée, conditions mixtes)

Autonomie en mode électrique

49.3. Véhicule pourvu d'éco-innovations

:Non

49.3.1.Code général de la ou des éco-innovations :

49.3.2.Emissions de CO2 totales épargnées grâce à la ou aux éco-innovations

Divers

51. Véhicules à usage spécial désignation conformément à l'annexe 2, part5

52. Remarques (*)

- 30.1: (*) 1455 mm
- 30.2: (*) 1445 mm
- 35.1 : (*) 185/50 R16 (81)H, 6.00 J 16 - 50
- 35.2 : (*) 205/45 R16 (83)H, 7.00 J 16 - 37

Véhicule équipé d'un système radar de courte portée dans la bande des 24 GHz

:Non

Constitution générale du véhicule

1. Nombre d'essieux : 2 Nombre de roues : 4

3. Essieux moteur (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu) : 1 à l'arrière

Dimensions principales

4. Empattement : 2492 mm

4.1. Ecartement des essieux 1-2 : -

5. Longueur : 3595 mm

6. Largeur : 1647 mm

7. Hauteur : 1557 mm

Masses

13. Masse en ordre de marche : 0940 kg

13.2. Masse réelle du véhicule : 01032,0 kg

16. Masses maximales techniquement admissibles

16.1. Masse en charge maximale techniquement admissible : 1360 kg

16.2. Masse maximale techniquement admissible sur chaque essieu

1 : 600 kg 2 : 780 kg

16.4. Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble : 0000 kg

18. Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de :

18.1. Remorque à timon d'attelage : -

18.3. Remorque à essieu central : -

18.4. Remorque non freinée : -

19. Masse verticale statique maximale techniquement admissible au point d'attelage : -

Propulsion

20. Constructeur du moteur : RENAULT

21. Code du moteur inscrit sur le moteur : H4D A4

22. Principe de fonctionnement : Allumage commandé à 4 temps

23. Electrique pur : Non

23.1. Véhicule [électrique] hybride : Non

24. Nombre et disposition des cylindres : 3 en ligne

25. Capacité du moteur : 999 cm3

26. Carburant : Essence

26.1. Monocarburant/bicarburant/carburant modulable : Monocarburant

27. Puissance maximale nette 52 kW à 6000 tr/min

Puissance maximale nette GPL : -

Puissance nominale continue maximale (moteur électrique) : -

Vitesse maximale

29. Vitesse maximale : 151 km/h

Essieux et suspension

30. Voie des essieux

1 : 1431 mm (*) 2 : 1443 mm (*)

35. Combinaison pneumatiques/roues

1 : 165/65 R15 (81)T, 5.00 J 15 - 38 (*)

2 : 185/60 R15 (84)T, 5.50 J 15 - 36 (*)

Dispositifs de freinage

36. Connexions pour le freinage de la remorque : -

Carrosserie

38. Code de la carrosserie : AB

40. Couleur du véhicule : BLEU

41. Nombre et configuration des portes : 4 portes battantes

42. Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : 04 - 2 à l'avant et 2 à l'arrière

42.1. Nombre de places assises conçues pour être utilisées uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt : -

42.3. Nombre de places accessibles par des utilisateurs en fauteuil roulant : -

Performances environnementales

46. Niveau sonore

A l'arrêt : 87 dB(A) à un régime de 3750 tr/min

En marche : 71,4 dB(A)

47. Niveau des émissions d'échappement EURO : 6W

48. Emissions d'échappement

Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable : 715/2007*136/2014W/CE

1.1. Procédure d'essai : type I ou ESC

Essence / Diesel

CO : - HC : -

NOx : - HC + NOx : -

Particules : -

Opacité de la fumée (ELR) : -

GPL/GN

CO : - HC : -

NOx : - HC + NOx : -

Particules : -

Opacité de la fumée (ELR) : -

1.2. Procédure d'essai : type I Euro 5 ou 6

Essence / Diesel

CO : 223,3 mg/km THC : 38,8 mg/km

NMHC : 36,5 mg/km NOx : 11,6 mg/km

THC + NOx : -

Particules (masse) : -

Particules (nombre) : -

GPL/GN/Ethanol

CO : - THC : -

NMHC : - NOx : -

THC + NOx : -

Particules (masse) : -

Particules (nombre) : -

2. Procédure d'essai: ETC (le cas échéant)

Diesel

CO : - NOx : -

NMHC : - THC : -

CH4 : - Particules : -

GPL/GN

CO : - NOx : -

NMHC : - THC : -

CH4 : - Particules : -

48.1. Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption : -